



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N°2026/08

Saint-Étienne du Grès, le 9 avril 2026

Pour la nouvelle équipe municipale, un conseil entre projet ambitieux et réalité budgétaire

Lors du Conseil municipal du 7 avril 2026, la Commune de Saint-Étienne du Grès a dévoilé son budget pour l'année 2026. Ce budget, fruit d'une réflexion collective et d'une volonté de répondre aux besoins des citoyens, se heurte à la dure réalité géopolitique. L'équipe municipale rajeunie, avec un projet ambitieux mais réaliste, est confrontée à des financements d'État encore en réduction et une inflation galopante.

Un rappel juridique :

- Le budget se présente en deux parties, une section « Fonctionnement » et une section « Investissement » ; chacune présentée en équilibre en recettes et dépenses
- La section « Fonctionnement » retrace les dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante de la commune et à la mise en œuvre de tout ce qui fait en particulier sa qualité de vie, la sécurité, la vie des associations, l'activité sportive, les festivités, l'action culturelle, l'environnement...
- L'excédent dégagé sur le budget de fonctionnement est affecté à la part d'autofinancement de la commune pour le budget des investissements.

Avant la présentation du budget primitif 2026, la déclaration de Jean Mangion, maire de Saint-Étienne du Grès, a donné le ton :

« les prélèvements budgétaires sur les collectivités de plus de 5 milliards d'euro ; une dotation globale de fonctionnement, en diminution depuis plusieurs années, bientôt inexistante si ce n'est négative pour certaines communes, une baisse du Fonds vert et une inflation en forte hausse nécessitent de repenser nos projets d'investissement et notre niveau de fonctionnement.

C'est une année difficile pour les communes face à un État qui a accumulé une dette abyssale.

Ainsi, notre conseil municipal devra prendre en compte cette réalité, engager des économies de fonctionnement, revoir son planning d'investissement et travailler sur les ressources encore mobilisables comme les taux des impôts locaux, inchangés depuis 12 ans, et qui restent très en dessous de la moyenne départementale et qui sont alignés sur l'inflation soit 2,5 point d'augmentation. »



Le budget primitif 2026

Avec des recettes moindres et une explosion des prix des services et des fournisseurs impactant les finances, le budget 2026 est marqué par une indispensable nécessité d'économies en fonctionnement et l'obligation de repenser le calendrier des investissements.

Budget de fonctionnement :

- En dépenses : **3 116 882,00 €**
- En recettes : **3 116 882,00 €** comprenant la reprise du résultat de l'exercice 2025 d'un montant de 145 223,59 €

Budget d'investissement :

- En dépenses : **3 846 743,51 €** dont 638 567,47 € de restes à réaliser 2025
- En recettes : **3 846 743,51 €** dont 618 645,00 € de restes à réaliser 2025 et 414 990,00 € de reprise du résultat de l'exercice 2025

Sur le site internet de la commune, retrouvez l'audio, les délibérations ainsi que le compte-rendu synthétique de la réunion.